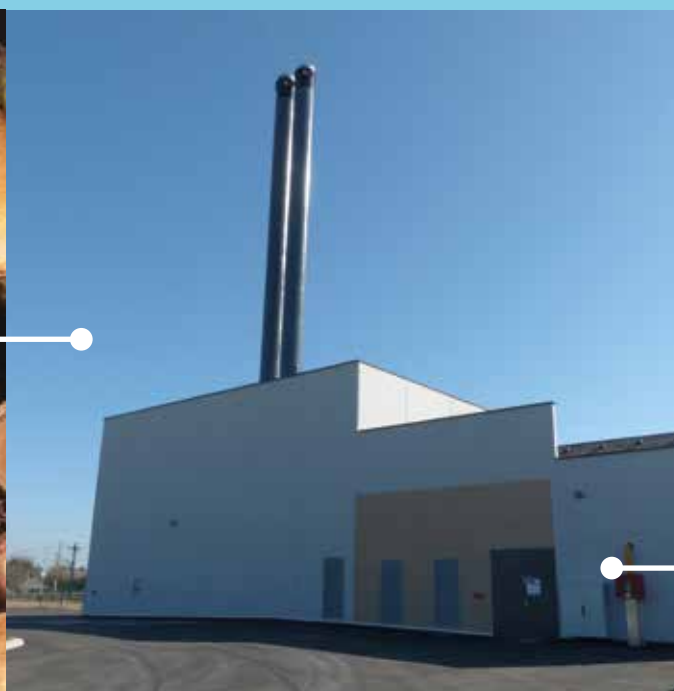




RAPPORT D'ACTIVITÉ ÉNERGIE THERMIQUE 2020



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES, D'ÉQUIPEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DE LA NIÈVRE

DISTRIBUTION PUBLIQUE DE CHALEUR

La Régie SIEEEN Chaleur est, aujourd'hui, le premier opérateur de thermie publique en Nièvre. Elle produit et distribue de la chaleur à ses collectivités adhérentes.

En 2020, elle assurait l'exploitation de 19 chaufferies et réseaux de chaleur.

S'appuyant sur l'expérience acquise et son expertise en étude, réalisation et suivi de projet, la Régie peut développer des réseaux de chaleur ruraux ainsi que des installations urbaines de grande ampleur. Elle explore également de nouvelles filières telles que la récupération de l'énergie fatale.

En 2020, 9 projets étaient à l'étude. Une fois les études de faisabilité validées, les collectivités transfèrent leur compétence à la Régie SIEEEN Chaleur. Celle-ci finance et réalise les chaufferies, puis, assure la production et la vente de chaleur au compteur. Le Syndicat prend en charge la fourniture du combustible, la conduite et la maintenance des installations.

Grâce à la rétrocession de la gestion et de l'exploitation à la Régie, les collectivités bénéficient d'une TVA à 5,5 % sur l'abonnement et la fourniture de chaleur au lieu de 20 % dans le cadre d'une simple mise à disposition des équipements.

En confiant leurs projets à la Régie, les collectivités profitent de l'ingénierie développée par le SIEEEN pour prétendre aux différents plans de soutien aux énergies renouvelables tels que le FEDER, le plan bois régional de l'Ademe et du Conseil Régional, ainsi que les dispositifs mis en place par l'État dans le cadre du plan de relance. En moyenne, les projets obtiennent une subvention de 60 % des coûts d'investissements.

En 2020, 2 projets étaient éligibles aux financements du plan de relance, à travers la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Le premier réseau de chaleur bois granulé à Vaux d'Amognes est configuré pour alimenter en chauffage l'école, la mairie, des logements et la salle des fêtes. À Pougny, un petit réseau de chaleur est également prévu pour alimenter en chauffage un logement, la salle des fêtes, la mairie et le local technique communal. Grâce au DSIL et au COT ENR, ces 2 réseaux bénéficieront d'une subvention à hauteur de 50 % du montant total.

2 nouveaux chantiers de chaufferie biomasse ont été lancés, en 2020, à Urzy et Ouroux-en-Morvan. Ces chaufferies seront réceptionnées respectivement en avril et septembre 2021. D'une puissance de 500 kW bois et 540 kW gaz pour 800 ml de tranchée, la chaufferie d'Urzy alimentera 10 bâtiments. Elle représente un investissement de 1 050 000 € HT. Le second réseau de chaleur d'Ouroux-en-Morvan,

d'une puissance de 70 kW bois pour 50 ml de tranchée (320 000 € HT), alimentera en chauffage 9 bâtiments. Ces chantiers n'ont pu démarrer comme prévu début 2020 suite au confinement imposé lors de la pandémie de covid-19.

Le programme de modernisation des installations s'est poursuivi, en 2020, avec la mise en service de la télégestion et les systèmes d'alarmes téléphoniques. Ces dispositifs facilitent la détection et la résolution des problèmes en chaufferie avant même que les usagers n'en ressentent les conséquences.

Pour les chaufferies exploitées par la Régie, la saison de chauffe 2019-2020 s'est achevée par des résultats en progression quant à l'utilisation du bois au détriment des énergies fossiles. La mixité pondérée est passée de 81 % bois et 19 % énergies fossiles sur la saison 2018-2019 à 84 % bois et 16 % énergies fossiles sur la saison 2019-2020. La quantité de fioul consommée a chuté : 94 684 l contre 142 769 l sur la période hivernale 2018-2019. La consommation de bois a été plus faible, passant de 2 183 t à 1 847 t. Le principal facteur de diminution est la meilleure qualité du combustible bois utilisé, notamment les plaquettes en provenance de la plate-forme de production SIEEEN Chaleur à Château-Chinon, dont la Régie maîtrise le process de fabrication.

L'année 2020 a été impactée, par ailleurs, par le confinement. La fermeture des établissements scolaires et des bâtiments a amputé la fin de saison de chauffe avec pour conséquences des consommations de chaleur moins importantes.



DÉVELOPPEMENT DE LA PLATE-FORME DE PLAQUETTES BOIS DE CHÂTEAU-CHINON

L'approvisionnement en combustibles bois via la plate-forme de Château-Chinon a pris une part plus importante, en 2020. 4 chaufferies ont été approvisionnées de 850 t de plaquettes : EIAT, Lormes, Planchez et Moux-en-Morvan. En 2021, le recours à la plate-forme augmentera avec de nouvelles chaufferies approvisionnées.

L'exploitation de la plate-forme progresse vers son régime de croisière ; la campagne de déchetage 2020 a permis de broyer 2 100 t de bois frais qui ont donné une production de plaquettes sèches de 1 700 t. Les opérations de fabrication et de manutention des plaquettes sont réalisées avec le concours du service Déchets ménagers. Le transport des plaquettes bois en chaufferie est assuré par un agriculteur local avec lequel un contrat de 3 ans a été passé ainsi que par le service Déchets ménagers.

Les chaufferies non-desservies par la plate-forme de Château-Chinon ou par les communes sont alimentées en plaquettes grâce aux contrats d'approvisionnement avec 2 fournisseurs : le GIE des agriculteurs et l'entreprise Roussel.

En 2021, la Régie se dotera d'une seconde plate-forme à Rix. D'une capacité de 2 000 t, elle permettra d'approvisionner les futures chaufferies en projet à Varzy et Clamecy.



PROJET 2020 : UNE CHAUFFERIE INTÉGRÉE À URZY

La construction de la chaufferie d'Urzy a requis une réflexion sur son intégration paysagère au cœur de la commune ainsi que sur sa disposition pour permettre une exploitation facilitée. Eu égard à son implantation dans un cadre relativement ouvert, place de la République, à proximité du terrain de football, le SIEEEN a proposé une chaufferie enterrée afin de limiter l'impact visuel d'un bâtiment nécessairement volumineux. Construite à 4,5 m de profondeur, l'installation apparaît de prime abord comme un bâtiment relativement bas, dépassant de 2,5 m seulement du niveau du terrain. Celui-ci offre, cependant,

des volumes importants qui permettent de loger une partie chaufferie où se trouvent les équipements de production ainsi qu'un silo de stockage de 214 m³. Le remplissage de ce dernier se fait par simple bannage. La chaufferie, qui sera livrée en avril 2021, sera équipée de 2 chaudières bois d'une puissance de 200 kW et 300 kW ainsi que d'une chaudière gaz d'appoint/secours de 540 kW. Les 800 ml de réseau approvisionneront en chauffage 7 bâtiments (mairie, bibliothèque, local jeunes, vestiaires de football, écoles maternelles et primaires, espace Enfance-Jeunesse et future salle des fêtes), 2 immeubles locatifs de Nièvre Habitat et l'ensemble des bâtiments de l'ADAPEI. La chaufferie bois consommera 300 t de plaquettes bois par an. Cette installation représente un investissement de plus d'un million d'euros.

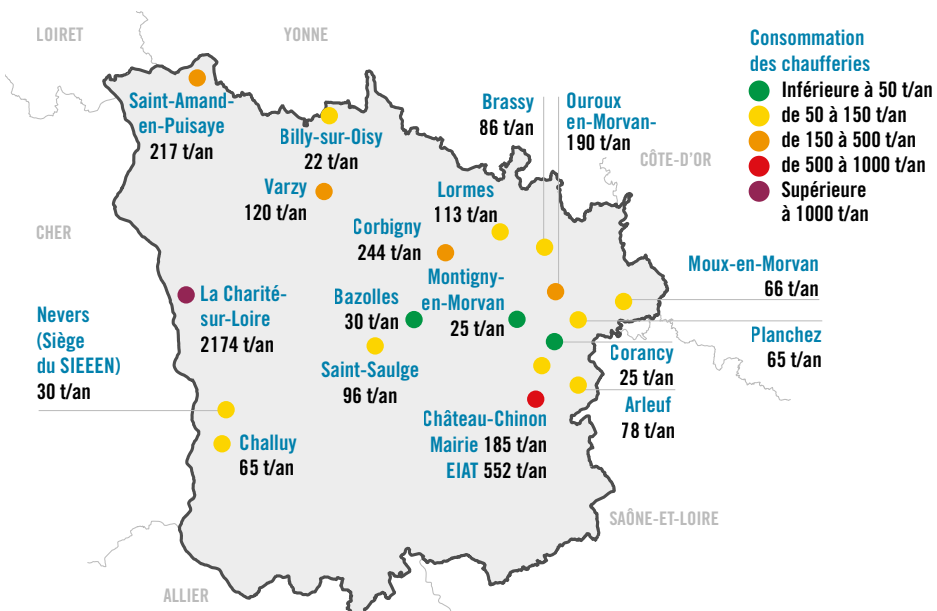


Analyses d'opportunité (AO), études de faisabilité (EF), phases de projet 2020

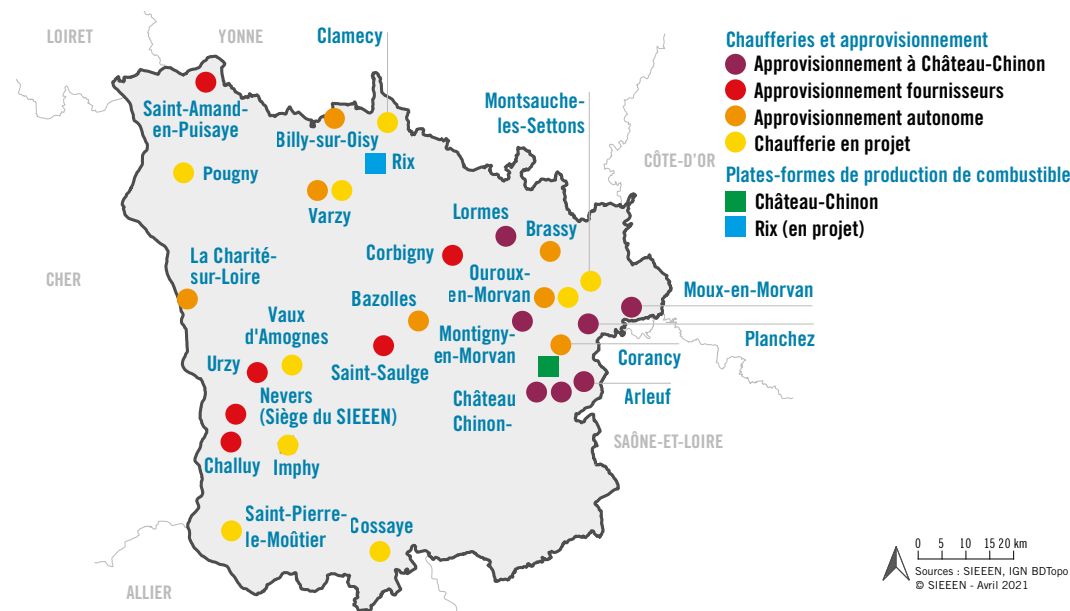
Chaufferies	Phases
CHÂTEAU-CHINON EIAT (Extension)	APD*
CLAMECY	EF
COSSAYE	EF
IMPHY	EF
MONTSAUCHE-LES-SETTONS	APD
POUGNY	APS*
ST PIERRE-LE-MOÛTIER	EF
VARZY 2	APD
VAUX D'AMOGNES	APD

(*) APD : Avant-projet définitif - APS : Avant-projet sommaire

CHAUFFERIES EN EXPLOITATION ET CONSOMMATION EN PLAQUETTES DE BOIS / TONNE / AN POUR L'ANNÉE 2020



APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLE BOIS DES CHAUFFERIES DU SIEEEN EN 2020



0 5 10 15 20 km
Sources : SIEEEN, IGN BDTopo
© SIEEEN - Avril 2021

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL ENR (COT ENR)

En 2019, l'Ademe a proposé au SIEEEN de s'engager dans un Contrat d'objectif territorial des énergies renouvelables thermiques (COT ENR) sur 3 ans afin de dynamiser, sur le territoire nivernais, les projets de chaufferie bois, géothermie, solaire thermique et de valoriser la récupération de la chaleur fatale via le Fonds Chaleur. Signé en 2020, le COT ENR a pour visée de faire émerger 25 projets portés par tous types de collectivités ou d'organismes à travers un soutien financier complémentaire aux dispositifs existants.

Le Syndicat se positionne donc comme service instructeur et dépositaire de l'attribution de subventions du Fonds Chaleur pour le compte de l'Ademe. Il accompagnera financièrement les porteurs de projets internes (Régie SIEEEN Chaleur) et externes (collectivités, associations, organismes parapublics...).

Le SIEEEN a recruté un chargé de mission qui assure l'animation du dispositif et l'instruction des dossiers de demande d'aides. L'animation et l'émergence de projets seront axées sur une démarche participative avec le soutien de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre (ALEC) et le Parc Naturel Régional du Morvan, partenaires historiques du Syndicat.

En 2020, sur les 5 dossiers instruits, 4 étaient en maîtrise d'ouvrage Régie de chaleur.

RÉCUPÉRATION DE L'ÉNERGIE FATALE : AVANCÉES DU PROJET D'IMPHY

Le SIEEEN est le premier syndicat d'énergie de Bourgogne Franche-Comté à s'être intéressé à la récupération de l'énergie fatale. En 2018, il avait lancé une étude sur la ville d'Imphy ; celle-ci avait donné lieu à 15 scénarii. Aperam Alloy, usine de métallurgie, a pour projet de construire un nouveau four sur lequel pourrait être adapté un

système de récupération de l'énergie fatale afin de déployer un réseau pour alimenter en chauffage des logements collectifs et des bâtiments publics de la Ville. En 2019, les démarches statutaires ont démarré avec la communauté de communes Sud Nivernais et Imphy pour que le SIEEEN puisse se faire transférer la compétence « Distribution publique de chaleur ». La conjoncture 2020 ayant bouleversé quelque peu les ambitions des différents acteurs du projet, il a été nécessaire d'actualiser l'étude de faisabilité en s'inscrivant dans un périmètre bien défini et plus restreint, et, en intégrant une solution de chaufferie alternative à la solution de récupération d'énergie fatale. L'étude, qui sera ajustée en 2021, permettra d'envisager une solution pérenne et réalisable à brève échéance.

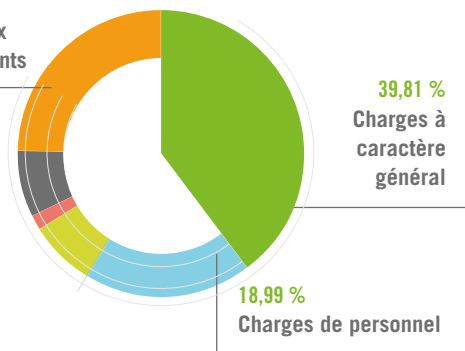




DÉPENSES D'EXPLOITATION

	Montants €	%
1 Charges à caractère général	438 392	39,81
2 Charges de personnel	209 126	18,99
3 Autres charges de gestion courante	169	0,02
4 Charges financières	80 628	7,32
5 Charges exceptionnelles	18 017	1,64
6 Variation de stock	84 999	7,72
7 Dotations aux amortissements	269 793	24,50
TOTAL	1 101 124	100,00

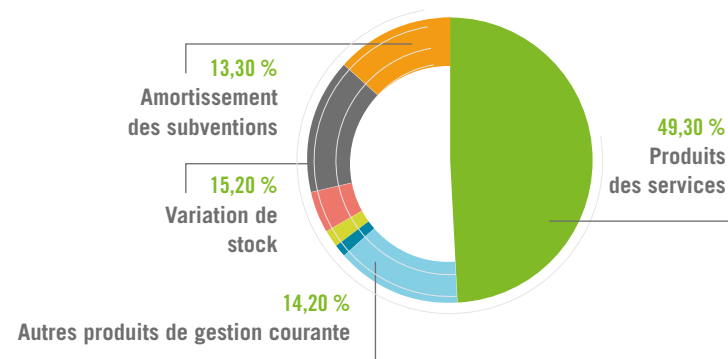
24,50 %
Dotations aux
amortissements



RECETTES D'EXPLOITATION

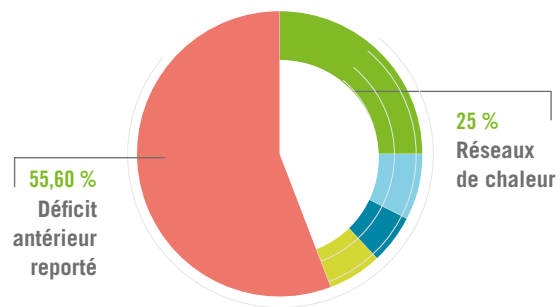
	Montants €	%
1 Produits des services	656 071	49,30
2 Autres produits de gestion courante	188 447	14,20
3 Produits exceptionnels	18 068	1,40
4 Dotations et subventions	25 000	1,90
5 Excédent antérieur reporté	64 132	4,80
6 Variation de stock	202 201	15,20
7 Amortissement des subventions	177 029	13,30
TOTAL	1 330 949	100,00

13,30 %
Amortissement
des subventions



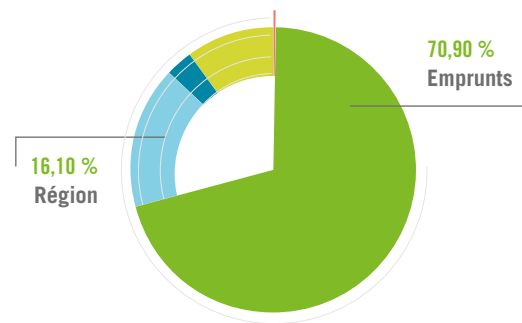
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Montants €	%
1 Réseaux de chaleur	815 251	25,00
2 Remboursement de la dette	252 218	7,70
3 Amortissement des subventions	177 029	5,40
4 Variation de stock	202 201	6,20
5 Déficit antérieur reporté	1 810 411	55,60
TOTAL	3 257 110	100,00



RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Montants €	%
1 État-Ademe	10 988	0,40
2 Emprunts	2 000 000	70,90
3 Région	435 845	16,10
4 Variation de stock	84 999	3,00
5 Dotations aux amortissements	269 793	9,90
TOTAL	2 819 625	100,00



Nous accompagnons les collectivités nivernaises et nos partenaires dans la transition énergétique, écologique et numérique



**AMÉNAGEMENT ET SOUTIEN DES ACTEURS LOCAUX / DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
ENTREPRISES / PATRIMOINE PUBLIC / LOGEMENT / NUMÉRIQUE**



Directeur de la publication : Guy Hourcabie

Coordination : Bénédicte Martin

Rédaction : Jef d'Argent-Moklé / Mise en page : Olivier Clavaud

Crédits photos : SIEEEN, Lionel Brügger, Shutterstock

Sources des tableaux et graphiques : données SIEEEN

Impression : Inore Groupe - 1 200 exemplaires

Juin 2021



7 place de la République
CS 10042 - 58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 76 90
<http://www.sieeen.fr> - contact@sieeen.fr

ACTEE

